



BASSE-HAM

mag

NUMERO 10
JUN 2023



**LA NATURE AU COEUR
DES ANIMATIONS**

Retour sur "Lire en Fête" et
les classes d'eau suivies par
les écoliers.

**FOIRE A LA BROCANTE
ET A L'ARTISANAT**

Public record pour
la 23ème édition.

**EXTERIEURS ET ABORDS
DE LA SALLE DES FETES**

Le projet en images.



Bernard VEINNANT
Maire de Basse-Ham

EDITO

“Je voudrais rendre un hommage appuyé aux agents des services techniques et leur donner un grand coup de chapeau pour tout le travail qu’ils font.”

Chères Hamoises et chers Hamois,

Vous êtes toujours nombreux à participer aux différentes manifestations, sportives, culturelles ou festives organisées par la commune ou le milieu associatif et je m’en réjouis. Ces événements rythment la vie de notre village tout au long de l’année avec cependant une occurrence beaucoup plus forte dès le début du printemps.

La machine est tellement bien huilée qu’on oublie souvent que pour que ces moments de partage et de convivialité puissent avoir lieu, il aura fallu mobiliser bien en amont l’intégralité des agents des services techniques. Que d’énergie déployée pour rendre les lieux accueillants, installer les chapiteaux, mettre en place les tables, les bancs et chaises, faire les branchements électriques et les différents raccordements, transporter les instruments de musique, les réfrigérateurs, les vitrines réfrigérées, les cafetières, les boissons bref toute la logistique nécessaire pour faire de chaque événement un succès et tout cela bien sûr sans négliger les tâches quotidiennes habituelles. Alors je voudrais dans cette page leur rendre un hommage appuyé et leur donner un grand coup de chapeau pour tout le travail qu’ils font. S’ils travaillent dans l’ombre sachez que, sans eux, rien ne serait possible.

Certes, ils pourraient être plus nombreux et d’ailleurs nous recourons tous les ans à des saisonniers pour les épauler mais nous devons veiller à ne pas laisser exploser la masse salariale de la commune. A défaut,

il nous faudrait immanquablement augmenter les impôts locaux, ce que nous ne voulons pas ! En cette saison où la pluie et le soleil dopent la pousse folle des herbes, il faudrait pourtant qu’ils soient au four et au moulin alors que c’est aussi, le hasard ne faisant pas toujours bien les choses, la période qui concentre le plus de festivités. Partout ils sont attendus pour tondre, tailler, planter, balayer, nettoyer, élaguer, désherber !

Le bannissement des produits phytosanitaires profitable à la faune et à la flore tout comme l’extension de l’habitat, impliquent des interventions plus nombreuses. Or, chacun voudrait que la priorité soit donnée au traitement de son pas de porte. Vous l’aurez compris, cela est mission impossible. Aussi ayez toutes ces contraintes en tête quand vous les verrez arriver tardivement sur un site et surtout, plutôt que de les houspiller, soyez indulgents avec eux car je vous l’assure, ils font le maximum pour rendre notre commune agréable et vous satisfaire au quotidien !

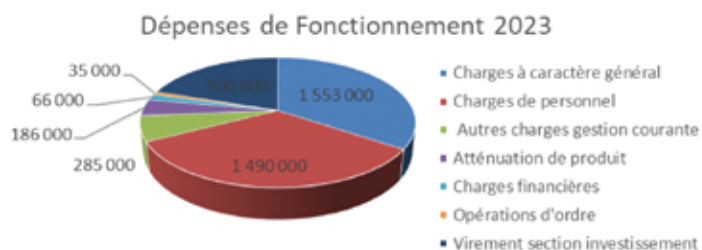
Les vacances étant proches, je vous souhaite à tous de bien profiter de cette belle période estivale.

Votre Maire.
Bernard Veinant.



Le vote du budget 2023

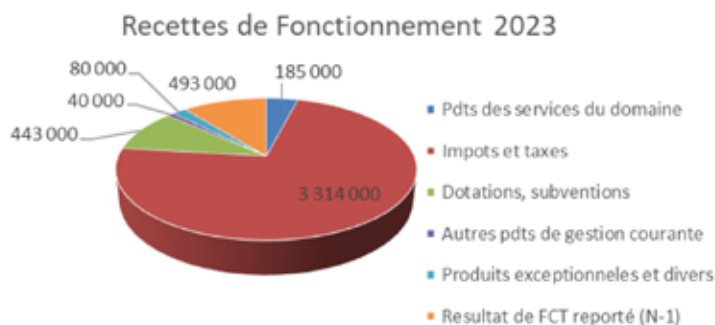
Le conseil municipal a voté le 23 mars dernier les budgets de fonctionnement et d'investissement 2023 de la commune. **Une nouvelle fois cette année, il a été décidé de ne pas augmenter les taxes locales.**



Grâce à une dynamique démographique favorable et à l'excédent dégagé sur le budget 2022, **les recettes de fonctionnement connaissent une légère progression pour s'établir à 4,5 M€.** Les recettes fiscales, qui représentent 3,3 M€ de cette somme, sont constituées pour plus

de 75% par l'attribution de compensation versée par la communauté d'agglomération et à hauteur de 14% soit 470k€ par la taxe foncière dont plus de la moitié provient des seules entreprises.

En dépit d'une inflation forte et de l'envol des prix de l'énergie et des matières premières, **la progression des dépenses de fonctionnement reste maintenue (+3,7%).** Les efforts faits afin de **dégager une capacité d'autofinancement de l'ordre de 900k€**, permettent de proposer un **budget d'investissement de 3,8M€, en hausse de +31,6%** par rapport à l'an passé.



Les principaux nouveaux investissements envisagés portent sur la **rénovation extérieure de la salle des fêtes et de ses abords (1,1 M€)**, la poursuite des **travaux de réfection des voiries (390k€)**, les travaux **d'entretien et de maintenance du patrimoine communal** pour une somme globale de 580 k€ (Périscolaire, Hôtel de Ville, courts de tennis, logements communaux, gymnase, ...). Des **études** sont également prévues pour un montant de 155 k€ (Urbanisme, nouvel Espace socio-culturel, rénovation énergétique des bâtiments). La **rénovation complète de l'éclairage public**, dont les travaux ont démarré en mai, a été budgétisée cette année à hauteur de 740 k€.

Le financement de ces investissements, au-delà de la capacité d'autofinancement dégagée, est essentiellement assurée par des subventions notifiées pour un montant de 654 k€, la cession à Batigère de l'ancien presbytère (105k€), et un emprunt de 1,5 M€ (dont 900 k€ sous forme de crédit relais remboursable en 2 ans). Cette année, la **capacité de désendettement de la commune est de 1,1 années** (*nombre d'années nécessaires à la commune pour rembourser sa dette en mobilisant la totalité de sa capacité d'autofinancement. Les standards comptables considèrent que jusqu'à un ratio de 8 années, la situation financière de la commune peut être qualifiée de saine*).

La commune dispose également des budgets annexes suivants, qui lui permettent de réaliser ses opérations d'aménagement et de construction :

- Les budgets « **Immeuble de commerce** » et « **Résidences** » qui comprennent notamment la bâtisse sise 15 rue de la Chapelle, la micro-crèche et les cellules dont la commune est encore propriétaire,

- . Les budgets « **ZAC des Merisiers** » et « **ZAC des Pommiers** » qui sont désormais consacrés à la réalisation du lotissement des Pommiers.

Le détail de ces budgets peut être consulté en Mairie ou sur le site internet de la commune.



Extérieurs et abords de la salle des fêtes Les travaux d'aménagement sont lancés !

*C'est une des transformations les plus spectaculaires qui se fera dans la commune en 2023 !
Après avoir connu une transformation intérieure remarquable et remarquée, ce sont les abords et les façades extérieures de la salle qui vont connaître un véritable relooking. Durée des travaux : 6 à 9 mois.*

La commune a pris un parti : celui de donner un visage à la fois contemporain et authentique à la salle des fêtes ! Le choix audacieux s'est porté sur un bardage perforé en zinc laqué couleur bronze-or proposé par l'Atelier d'Architecture Griselle Reding implanté à Thionville. Celui-ci sera ondulé pour suivre les poteaux de l'auvent. Sous le bardage, les murs seront isolés. Des espaces verts (pelouses et arbres) délimiteront les trottoirs et embelliront les lieux.

La surface du parking sera refaite, la route et les trottoirs côté salle et côté cimetière également. L'accès sera facilité par des trottoirs bas.



Vue d'ensemble de la salle des fêtes et des abords



Un long couloir permettra de personnaliser l'accès à la salle et également de pouvoir faire une petite pause à l'abri pendant une manifestation. Sur le parking, des pavés permettront un drainage de l'eau de pluie.

En soirée, les extérieurs de la salle seront illuminés en douceur. Tout à droite et donnant sur le parking, vous pouvez voir signalé par un carré blanc sur l'image, une extension de la salle qui permettra de stocker du matériel (bancs, chaises etc...).





« Commune nature »

Un label d'engagement pour la biodiversité

La commune de Basse Ham s'est engagée depuis plusieurs années à préserver la biodiversité !

C'est dans ce sens que, depuis début 2023, le Conseil Municipal a décidé d'accentuer l'effort en s'inscrivant à la distinction « Commune Nature » symbolisée par l'obtention de libellules. En effet, au travers de cette démarche, la commune s'implique dans un parcours global en respectant un cahier des charges portant sur les ressources en eau, les produits phytosanitaires, la gestion des espaces verts ou encore toute activité visant à préserver la biodiversité.

Protéger les ressources en eau

Ainsi, plusieurs actions ont été mises en place afin de protéger la ressource en eau dont une majeure : la révision du plan de fleurissement de la commune. L'accent a été mis sur la plantation de plantes vivaces en pleine terre nécessitant des arrosages moins fréquents. Les plantes annuelles en jardinière seront réservées aux endroits dits « stratégiques » (cimetière, mairie, églises...).

Afin de réduire le prélèvement d'eau dans la nappe phréatique pour l'arrosage des plantes et massifs, la mise en place de citerne de récupération

d'eau sera envisagée dans tous les projets de construction et de rénovation. Par exemple, l'aménagement des abords de la salle des fêtes inclura l'installation d'une cuve de 10m³ permettant l'arrosage des jardinières installées devant le cimetière.

De plus, la construction de nouveaux parkings impliquera des matériaux perméables afin de restituer les eaux de pluie à la nappe phréatique. C'est ce qui a déjà été réalisé pour le parking situé à l'entrée du quartier Chevinières et qui le sera pour la prochaine réfection du parking de la salle des fêtes qui utilisera en grande partie des pavés drainants afin de limiter le ruissellement des eaux pluviales dans notre réseau d'assainissement.

Opter pour le désherbage « naturel »

L'usage des produits phytosanitaires de synthèse et fongicide (désherbant, anti-mousse) n'est plus autorisé sauf produits de biocontrôle (exemple : acide pélargonique). Cependant, la commune a fait le choix de ne plus utiliser de produits désherbants et d'opter pour un souffleur thermique (le désherbage consiste à choquer la plante par la chaleur). Il sera utilisé principalement dans le cimetière et les trottoirs et nécessitera plusieurs

passages dans l'année afin de maintenir ces lieux exempts de « mauvaises herbes ». Cet équipement vient en complément d'une balayeuse mécanique acquise il y a 3 ans, permettant le nettoyage des trottoirs.

La gestion des espaces verts

Enfin, l'entretien des espaces verts a été revu par l'élaboration d'un plan de gestion différenciée. Ainsi, plusieurs zones de tonte ont été identifiées afin de préserver la biodiversité. Par exemple, les espaces verts situés à l'entrée de Haute-Ham ou encore le long de la RD654 ne seront fauchés qu'à partir du mois d'août (des panneaux identifiant les zones sont en place). Cependant, certaines zones seront tondues régulièrement avec une hauteur de coupe entre 8 et 10cm, afin de préserver l'aspect esthétique de la commune.

La signature de la charte « Commune Nature » traduit donc d'une part l'engagement volontaire de la commune dans une démarche progressive et d'autre part, la préservation de la biodiversité et de notre santé à tous, car l'eau est un enjeu d'ordre public !

Travaux d'enrobés : cette année, c'est au tour de la rue du Fort !

Comme chaque année depuis 3 ans, l'équipe municipale fait restaurer une rue de la commune. Après la rue du Canal puis une portion de l'avenue de Nieppe, c'était au tour de la rue du Fort de goûter au changement. Au programme : nouveaux enrobés sur la chaussée et les trottoirs, remise à niveau de certains caniveaux et avaloirs, le tout sur 400m de long.

Notons que la commune continue son expérimentation de stationnement avec des voitures arrêtées sur la route et non les trottoirs. « Cela permet de réduire la vitesse dont les riverains se plaignaient lors de nos visites de quartier, d'offrir un stationnement proche de son habitation et de rendre leur place sur les trottoirs aux piétons », nous informe Patrice Cuny, adjoint délégué aux travaux qui poursuit : « Selon les retours qui seront observés lors d'une réunion publique, nous prendrons notre décision pour pérenniser ces stationnements ».

Un petit parking de 5 places a également été créé à l'entrée des Chenevières.



Le kiosque situé près de la salle des fêtes a déménagé Bravo aux Ateliers municipaux pour ce beau travail !

Le kiosque avait été implanté en 1988 sur « le Parc de la Bibiche » qui regroupait alors un théâtre de verdure toujours présent et pouvant accueillir plus de 200 personnes, des bancs et tables ainsi qu'une aire de jeux pour enfants.

Avec l'aménagement prochain de la salle des fêtes et ses abords, il était voué à la destruction mais la commune a cependant choisi de lui donner une seconde vie ! Pour ce faire, il a été déposé à l'entrée de la forêt proche de l'EHPAD, en remplacement de l'ancien abri qui donnait des signes de faiblesse.

C'est l'équipe des Ateliers Municipaux qui s'est chargée du démontage puis du montage du kiosque. Il apporte ainsi une protection pour les promeneurs en cas d'intempéries, un point de ralliement ou même un emplacement pour une petite pause !

Chenilles processionnaires : une nette régression

Comme chaque année, un traitement contre les nuisibles a été réalisé sur les chênes bordant le chemin qui mène à la forêt depuis l'EHPAD, les arbres le long de l'étang communal près du Gymnase et ceux de la rive de l'étang des Millionnaires côté rue du Stade. Le produit utilisé par la société en charge du traitement est un insecticide "bio" à base de "Bacillus thuringiensis". Cette année, il n'y a quasiment plus de chenilles, c'est avant tout un traitement préventif.

Pour rappel : les poils de la chenille sont urticants et peuvent causer de fortes démangeaisons mais aussi des problèmes plus graves au niveau des yeux et du système respiratoire.





Foulées hamoises : 247 coureurs ont relevé le défi !

Le 30 avril dernier, la course hors stade au départ de Nautic'Ham a offert aux nombreux coureurs 10km d'un parcours mi-macadam, mi-terrain souple.

Même si la pluie de la semaine avait rendu certains endroits un peu glissants, les coureurs ont apprécié ce circuit varié et l'ambiance sur place !

« On a eu du beau temps bien que le parcours ait été un peu humide à certains endroits, nous apprend Pierre Beyer, éducateur sportif aux commandes de la course. Et cette course a justement une petite particularité avec ses 70m de dénivelé qui font assez mal ! Mais, il y a de bons ressentis sur ce rendez-vous annuel qui se fait au départ d'un site magnifique. Je voudrais en profiter pour remercier les 35 bénévoles aux postes de jalonneur et de ravitailleur, ainsi que Lucien KLAK qui gère la qualité du parcours. »

Mais pas d'inquiétude, tous les coureurs ont fini par franchir la ligne d'arrivée !

La 1ère fille Pauline Weber est arrivée à 41'53 : « Le parcours est varié, c'est très sympa ! L'objectif pour moi est de faire une petite séance. Ici les ravitaillements sont réguliers et c'est très bien balisé. Je viens depuis 3 ans, je signe pour l'année prochaine ! » nous dit celle qui participera à une course de 5 000 mètres à Paris en juin.

Sébastien Laurier qui porte bien son nom a remporté la première place en 34'24. Il était suivi de 2 Hamois : Lucas Moder (37') et Maxime Jonas (37'26).

Parmi les coureurs, tous les profils étaient présents : des sportifs aguerris, des challengers, les plus jeunes nés en 2007 et le plus âgé en 1943 ! Ce dernier est arrivé au terme de 1h29 ! Chapeau !

Une belle course également pour l'association « Les P'tits Potos » qui permet aux enfants et adultes en situation de handicap de participer à des courses à bord d'une joëlette.

Plus tôt dans la matinée se sont déroulées 2 autres courses de 800m et 1 600m pour les enfants.

Là encore c'est un succès : « On a de plus en plus d'enfants qui y participent ! Cette année, on a compté une cinquantaine de jeunes en tout ! » s'enthousiasme Pierre Beyer.

La relève est donc assurée et rendez-vous en 2024 !



Retrouvez le reportage vidéo
avec BHTV sur www.basse-ham.fr
rubrique Web TV

Ça bouge du côté des Boîtes aux lettres de la Poste

Ce n'est un secret pour personne : de nos jours, on écrit et envoie beaucoup moins de lettres qu'il y a 30 ans ! On sait également que le métier de facteur connaît une importante crise alors que paradoxalement les autres services proposés par la Poste tels que la livraison de colis sont en plein essor.

C'est pourquoi, dans beaucoup de communes de France, la Poste supprime certaines de ses boîtes aux lettres. Cela permet à ses agents de gagner du temps dans leur tournée, sans arrêt inutile.



A Basse-Ham, une réorganisation est en cours de réalisation sur la première quinzaine de juin :

■ **Certaines boîtes aux lettres fréquemment utilisées restent à leur place.**

C'est le cas de celles situées au 10 rue de la Chapelle, 147 avenue de Nieppe et 3 place Auguste Renoir.

■ **Une autre a été déplacée :** celle rue de la Mairie se retrouve sur le trottoir le long de la Médiathèque.

■ **2 ont été supprimées car rarement utilisées :** au 1 rue des Prés et 26 rue de la Forêt.

■ **2 nouvelles sont implantées :** entre le 30 et 32 avenue de Nieppe et au Lotissement du Golf, à l'intersection de la rue Denis Papin et de la rue des Alouettes, à l'emplacement de l'arrêt de bus.

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est au XVII^{ème} siècle que les 1^{ères} boîtes postales voient le jour en France : à Paris celles qu'on appelle « la Petite Poste » permettent aux habitants de communiquer entre eux. Habituellement, les lettres sont portées par les domestiques ou déposées au bureau de Poste. Il faut dire que seule une poignée de personnes reçoit du courrier.

Il faut attendre le XIX^{ème} siècle pour que les boîtes se démocratisent et deviennent rurales dès 1830. En plus de s'occuper de la levée du courrier, les facteurs doivent également entretenir voire réparer les boîtes. Dans la 2^{ème} moitié du XIX^{ème} siècle, avec l'apparition du timbre-poste et la croissance des échanges, les boîtes font partie du quotidien. Y sont ajoutées des informations telles qu'un indicateur de levées. Fin XIX^{ème}, toute boîte supplémentaire demandée par la commune ou un habitant (la Mougeotte) sera à ses frais.

En bois à ses débuts, elle est ensuite fabriquée en fonte en 1899, puis en tôle. Bleue puis verte, la boîte aux lettres jaune arrive en 1962 !

(Source : et.museedelaposte.fr)

Infos +

L'agence postale sera exceptionnellement fermée mardi 20 juin 2023, suite à la mise en place d'un nouveau système informatique.

Merci de votre compréhension ! Pour rappel : l'agence postale est ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h, toute l'année, hormis les jours fériés.



La passerelle située près des terrains de tennis et de foot est opérationnelle



Comme expliqué dans le Mag n°9 de février, une passerelle de 12m sur 1,20m de large a été installée en remplacement du pont en bois qui s'était dégradé. La nouvelle construction imaginée et installée par l'entreprise hamoise "ART METAL" est en acier afin de durer dans le temps. Comme vous pouvez le voir, des détails personnalisés découpés au laser ont été ajoutés tout au long de la passerelle.

Nouvelle recrue à la police municipale pluri-communale

Bienvenue à Jacky qui succède à Julie Joly partie vers d'autres horizons professionnels. Employé par la commune de Kœnigsmacker, il forme un binôme avec Georges Grosjean depuis le 1er avril 2023.





Des “coussins cœurs” pour l’hôpital Femme-Mère-Enfant Bel-Air de Thionville

Faire coudre à des enfants des coussins pour soulager les douleurs post-opératoires des personnes touchées par le cancer du sein ! Voilà l’initiative que nous vous avons présentée dans le Mag’ n°9 de mars 2023. Lancée par Marilyn Fischer de la micro entreprise “Petites Bulles” en janvier dernier, la démarche avait été soutenue par la commune qui avait mis à disposition une salle et avait également fourni la ouate de rembourrage des coussins.

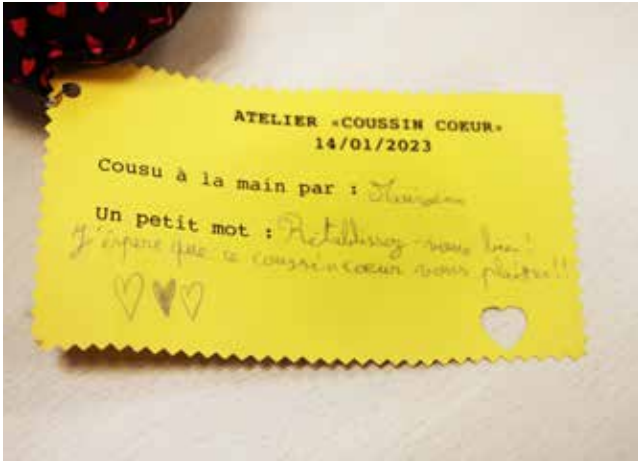
Après avoir participé à cet atelier, les enfants ont pu se rendre à l’hôpital « Femme-mère-enfant Bel Air » pour y déposer leurs magnifiques coussins faits mains.

Les représentants de l’établissement hospitalier, ravis et parfois touchés aux larmes par ce bel élan du cœur, ont chaleureusement remercié les jeunes couturiers autour d’un goûter : « Il faut comprendre, les enfants, que ça n’est pas juste un atelier couture auquel vous avez participé, leur a expliqué Florie Heckel qui travaille dans le service de gynécologie. Ces femmes qui viennent pour une opération du cancer du sein, vont repartir chez elle avec ce coussin

qui va les accompagner durant toute leur convalescence, c’est juste magnifique ! ». Antoine Bolmont, directeur de cabinet a également souligné l’importance « de faire entrer la ville dans l’hôpital » alors qu’Yvette Wallerich, cadre du pôle Femme-Mère-Enfant, a félicité les enfants pour leur investissement et pour le petit mot d’encouragement qui accompagnait chaque coussin-cœur.

Mme Fischer a applaudi l’investissement de chaque enfant lors de l’atelier : « Vous êtes au top ! » leur a-t-elle lancé des trémolos dans la voix. Elle a également rappelé que des adultes avaient spontanément participé au projet en entendant parler de l’atelier.

Une cinquantaine de coussins colorés sera offerte sur place à toutes les personnes opérées d’un cancer du sein. Cela peut concerner jusqu’à 20 femmes pour un seul mois ! Cerise sur le gâteau : les photos des coussins et les mots d’encouragements des enfants viendront bientôt décorer les couloirs de l’hôpital. Bravo à tous ! Et Merci !







Foire à la brocante et à l'artisanat

Record de visites pour cette
édition 2023 !

« Ce matin, on a eu un monde fou », « Les acheteurs étaient présents très tôt pour faire de bonnes affaires », « J'ai multiplié par 5 mes recettes par rapport à l'année dernière », ces impressions ce sont les exposants de la 23ème brocante qui les ont partagées avec nous !

Contents de vider leurs armoires ou greniers pour faire de la place aux nouveautés ou tout simplement profiter d'un espace moins encombré, ils ont accueilli à bras ouverts de nombreux acheteurs potentiels qui ont eu le choix parmi les livres, jouets, jeux, bibelots, décorations, vêtements, articles de puériculture, vaisselle et artisanat proposés.

Comme il est de coutume, la commune a travaillé main dans la main avec les associations locales : le Comité d'Animation Hamois, le Chant Hamois et la Yole Hamoise, notamment pour le service de restauration.

La pluie est tombée en fin d'après-midi mais les exposants étaient ravis de cette édition qui a tenu toutes ses promesses.

L'album photos sur les pages suivantes >>>



LA BROCANTE 2023 EN IMAGES



Retrouvez le reportage vidéo
avec BHTV sur www.basse-ham.fr
rubrique Web TV



Les enfants ont fêté “Carnaval” à l’école



Paire de jumelles et épuisette à la main : les écoliers découvrent les trésors de la nature hamoise

De mars à juin, chaque classe a participé à des sorties “nature” avec l’association «Les pieds sur terre» de Yutz.

Le but était de sensibiliser les enfants à leur environnement mais aussi de leur ouvrir les yeux sur un monde insoupçonné.

Nous avons suivi la classe de CP de Mme Gangloff qui, armée de bottes en caoutchouc, s’est rendue à l’étang du gymnase à la découverte des petits bêtes qui y vivent. Les enfants, grâce à un “aquascope” qui permet de voir sous

l’eau, ont pêché plusieurs invertébrés qu’ils ont ensuite étudiés en classe avec une loupe binoculaire avant qu’ils ne soient relâchés dans leurs milieux. La chasse a également été végétale puisque le groupe a prélevé de nombreuses feuilles et fleurs entourant l’étang pour pouvoir faire des fiches “herbier”.

Une immersion très enrichissante pour les jeunes explorateurs !







Une carte, un sourire !

Les enfants de la maternelle de St Louis ont participé à un beau projet en début d'année. Il s'agissait d'envoyer des cartes de vœux aux papis et mamies de l'association " Le Foyer du Temps Libre". Les enfants ont colorié et décoré les cartes qui ont ensuite été offertes aux seniors. 48 d'entre eux ont tenu entre leurs mains cette touchante attention.

Pour remercier les bambins, ils ont à leur tour pris la plume. Quelques membres de l'association se sont même déplacés dans la classe pour remettre en main propre le fruit de leurs échanges épistolaires.

Aux dires des maîtresses, les étoiles ont brillé dans les yeux des enfants quand ils entendaient leur prénom et les cartes ont dû être relues tellement ils étaient fiers et heureux de recevoir du courrier, comme des grands !

Un bel échange intergénérationnel.

Seniors et enfants en baskets !

Une autre initiative a donné l'occasion aux Aînés de partager un beau moment avec des enfants, celle de Marine Ochem actuellement apprentie BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) auprès de notre éducateur sportif Pierre Beyer. Au cours de son année de stage, Marine doit mettre en place des projets liés au sport. Elle a eu l'idée de réunir les participants à l'atelier "Gym Equilibre" proposé par le Foyer du Temps Libre et les enfants de CM2 pendant leur séance de Kin-Ball.

Chacun devait faire découvrir son activité à l'autre, ce qui a donné naissance à de chouettes échanges et surtout à une complicité que l'âge n'a pas freinée.

Un grand bravo également pour ce projet.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le kin-ball est un jeu collectif qui se joue avec 1 très gros ballon et oppose 3 équipes de 4 joueurs. Le but du jeu est d'attraper le ballon avant qu'il ne touche le sol. Ce sport a été créé au Québec en 1986 par un éducateur sportif, Mario Demers, qui souhaitait motiver les jeunes à la pratique d'un sport et à l'esprit d'équipe puisque la balle ne peut pas être lancée avant que toute l'équipe ne la touche. Il faut attendre 2011 pour voir le sport débarquer en France. Actuellement, il existe des championnats nationaux et régionaux.

Stage “code de la route”



Les seniors font le point plusieurs décennies après l’obtention de leur permis de conduire

Gaston, Martine, Geneviève et d’autres seniors hamois ont participé à une remise à niveau de leurs connaissances du code de la route, en mars dernier.

Ces 2 séances ont été offertes par la commune aux personnes de plus de 60 ans, en partenariat avec l’Auto-Ecole du Golf. Des séances animées par Virginie Maire à la tête de l’auto-école : « Nous avons abordé plusieurs sujets, comme la priorité dans un rond-point ou un giratoire, les distances de sécurité, le temps d’action du conducteur, le taux d’alcoolémie ... Beaucoup en ont profité pour se renseigner sur la bonne conduite à avoir dans des situations réelles dans la commune. Plusieurs d’entre eux ont également demandé

que je leur présente les nouveaux panneaux routiers mais il n’y en a pas tant que ça ! C’est parce qu’à force d’emprunter certains trajets, toujours les mêmes, on oublie un peu les panneaux qu’on ne rencontre plus », et de rajouter : « Je pense que ce qui surprend le plus c’est le temps d’action du conducteur selon la vitesse roulée ».

Les séances se sont déroulées sans pression car le but n’était pas de répondre à un questionnaire individuel comme lors de l’examen du code de la route mais bien de discuter et de poser des questions à une professionnelle.

Un stage qui a donné lieu à des échanges constructifs, le tout dans une ambiance très sympathique !



Un séjour en Loire Atlantique et une escale au pays des cigognes (et des asperges) ont conquis les globe-trotters



Un séjour en Loire-Atlantique très apprécié par les seniors

Ce sont des vacances de découvertes intenses que proposait le Foyer du Temps Libre ! Intenses mais très intéressantes comme l'explique Monique Lustig, animatrice de l'association : « On a eu droit à des journées bien remplies, on a tous appris des choses et fait des découvertes plutôt impressionnantes ! J'ai eu beaucoup de retour sur les Machines de l'île de

Nantes, les chantiers de St Nazaire et également la production de sel à Guérande ». Chaque jour, étaient effectivement programmées des sorties avec accompagnatrices pour tout savoir de la région.

« On n'a pas utilisé une seule fois les coupe-vent et les parapluies, nous apprend Monique. Ce qui était vraiment super c'était la bonne ambiance et les

beaux échanges entre tous les voyageurs ! ».

Chants marins, danses folkloriques, repas aux couleurs de la Loire Atlantique ont également été de la partie ! 42 seniors sont revenus vivifiés par ces 6 jours et tous se disent prêts à repartir ! Rendez-vous l'année prochaine, pour de nouvelles aventures !



Machines de l'Île



Visite en petit train touristique



Dégustation d'huîtres et de fruits de mer

les touristes !

de plus de 55 ans ! Retour sur les belles découvertes réalisées au cours de ces voyages.

Une journée gourmande autour de l'asperge

Le CCAS quant à lui a proposé aux seniors une escale en Alsace dans une ferme d'asperges. Les participants ont alors découvert la culture de cette plante potagère dont la pleine saison s'étend de la mi-avril à la mi-juin. Après visite de la production, chacun a pu déguster un repas spécial "asperges" et la bonne humeur n'a pas manqué comme vous pouvez le voir sur les photos souvenirs de cette journée !



En haut : arrivée à Kuttolsheim pour un petit déjeuner et la visite des installations.
Ci-dessus et ci-contre : repas musical à Wangenbourg.





« Dans la forêt des livres » : c'était le thème retenu par le Département cette année pour les bibliothèques et médiathèque du réseau.

A Basse-Ham, les spectacles et ateliers proposés ont trouvé leur public, quant aux sorties en pleine nature, elles ont rapidement affiché "complet" ! Celle faite auprès de l'âne Ferdinand a permis aux nombreux promeneurs de partir à la recherche de traces d'animaux. Elle était animée par l'association CPN coquelicots. Une autre était dédiée à la découverte des arbres : savoir les observer et ...les écouter ! Ils ont même eu droit aux câlins des enfants !

Lire en fête : la nature à l'honneur



Balade avec l'âne Ferdinand



Exposition sur le renard, ce beau mammifère mal connu



Observation des arbres

LE SAVIEZ-VOUS ?

La sylvothérapie consiste à s'immerger dans la nature et faire des câlins aux arbres. Elle est née au Japon où elle porte le nom de « bain de nature ». Elle aiderait à lutter contre le stress et boosterait les défenses immunitaires. Un conseil à suivre cependant : évitez le chêne et le charme qui peuvent héberger une mousse très urticante et également les arbres abritant des chenilles processionnaires !



NUMOS

LA MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE DE MOSELLE

Depuis le mois de mai, le Département offre aux abonnés des bibliothèques et médiathèques du réseau la possibilité d'accéder gratuitement à plus de 100 000 livres, films, magazines, journaux, albums musicaux, et jeux vidéo en ligne.

A QUOI DONNE DROIT NuMos ?

Tous les mois, 24h/24 et 7j/7, vous avez la possibilité de choisir :

En mention forfait (décompté sur votre profil)



4 films



7 livres



15 magazines

31 quotidiens

En accès libre

Des milliers de films, livres, concerts et musique, cours et jeux.



NuMos POUR LES PLUS JEUNES



Dans un espace sécurisé et sans publicité, les 4-12 ans peuvent également profiter pleinement de ces services mais adaptés à leur âge ! Parmi eux : des magazines pour enfant, du soutien scolaire du CP à la terminale, des activités de dessin, des tours de magie, des langues étrangères etc...

Il y a également des livres pour public DYS.

L'APPLICATION «MA MÉDIATHÈQUE»

Vous avez la possibilité de télécharger l'appli afin de pouvoir lire des livres et visionner des vidéos sans d'éventuels soucis de connexion. A noter : les supports téléchargés ont une durée limitée. Par exemple, un film peut être visionné pendant 48h une fois la lecture lancée. Passé ce délai, le support s'efface automatiquement de votre appareil. Un livre peut être lu 3 semaines et un document (magazine, BD) 1 an en général.

Sur le site NuMos, toutes les explications vous sont données sur la lecture en direct ou le téléchargement.

COMMENT CRÉER SON COMPTE ?

Il suffit de vous rendre sur le site NuMos (moselle.mediatheques.fr) sur lequel vous devez obligatoirement nommer la médiathèque à laquelle vous êtes abonné. Celle-ci reçoit 1 mail pour valider votre inscription. NuMos vous envoie ensuite un mail pour confirmer votre inscription.

Pour plus de renseignements, vous pouvez également contacter la médiathèque : 03 82 82 19 74 ou mediatheque@basse-ham.fr

A noter : en tant qu'abonné à la médiathèque, vous avez toujours accès à toutapprendre.com, plateforme qui vous propose également des lectures, vidéos et cours en ligne. L'accès se fait via votre compte sur le site de la médiathèque ! Pour une première connexion votre mot de passe est vos jour et mois de naissance. C'est gratuit !

Cet été, dans votre médiathèque



BIBLIO BINGO
Le grand jeu de l'été à la médiathèque de Basse-Ham

Les étapes pour y participer

- 1- Retirez une carte de défis à lire
- 2- Gagnez un tampon à chaque lecture
- 3- Une fois la carte Bingo remplie, participez au tirage au sort pour gagner un lot

Chèque-lire et goodies à gagner réservés aux abonnés

jeu gratuit

RENSEIGNEMENTS
mediathequebasseham.fr
03 82 82 19 74
Sur place aux horaires d'ouverture habituels

Médiathèque Basse-Ham



GRANDE VENTE
DE LIVRES, CD ET DVD D'OCCASION

Romans, biographies, documentaires, beaux livres, Bd, albums, dvd, cd à partir de **1€**

Dans la salle d'exposition aux horaires d'ouverture de la médiathèque

DU 13 JUIN AU 15 JUILLET 2023

Médiathèque Basse-Ham

Infos +

La médiathèque fermera ses portes du 25 juillet au 12 août 2023 pour cause de réaménagement. Si vous devez rendre vos supports entre ces 2 dates, pas de soucis, aucune pénalité ne sera retenue. Merci de votre compréhension !



« Arrêtez de nourrir nos animaux !!!! », le cri d'alarme des Equidés Hamois

L'association hamoise qui s'occupe de près de 20 chevaux et poneys est en colère et pour cause : des badauds déposent de la nourriture aux animaux parmi laquelle du pain, des épiluchures de légumes ou des pommes ! L'association rappelle que les chevaux ont un estomac très fragile et que certains parmi ceux hébergés par le club sont actuellement soignés pour des soucis de santé.

Les nourrir peut aggraver leur état et même mettre leur vie en danger !

« Moi je n'irais pas nourrir un chien qui se trouve dans la cour d'une maison » lance Ambre Archambault qui travaille au club. « Ici, l'alimentation est adaptée à l'animal et si 3 personnes apportent une simple pomme dans la même journée, ça peut être catastrophique pour le cheval », explique-t-elle.

Des affiches ont été mises en place sur le site au 8 rue des Roses mais rien n'y fait, les promeneurs viennent nourrir les animaux.

Merci donc de respecter la demande des Equidés Hamois qui s'occupent avec bienveillance des animaux présents qui ne manquent de rien ! Si vous souhaitez participer à leur nourrissage, prenez contact directement avec l'association qui se fera un plaisir de partager avec vous ce moment avec une alimentation adaptée et disponible sur place.



Bienvenue aux “Carnassiers de Lorraine”



Son siège social ayant déménagé de Cattenom, où elle a vu le jour en 2009, à Basse-Ham, l'association “Les Carnassiers de Lorraine” est désormais une association hamoise !

Celle-ci a pour but de sensibiliser les personnes à la pratique d'une pêche raisonnée, de préserver les milieux aquatiques et leurs habitants, et de donner une autre image de la pêche.

L'association travaille auprès des fédérations de pêche pour favoriser le développement des carnassiers dans les rivières et plans d'eau. Elle privilégie le naturel comme par exemple la reproduction des poissons plutôt que l'alevinage.

Vous pourrez vous familiariser avec “Les Carnassiers de Lorraine” lors de certains événements prochains tels que le salon du nautisme qui se déroulera le 25 juin 2023 à Nautic'Ham.

Contact : Cédric Miltgen - 06 80 23 11 06

carnalor@yahoo.fr

Une cause que défend l'association : la protection des gros poissons pour permettre une reproduction sur le long terme :

Mise en place d'une fenêtre de capture du Brochet

Pour faire évoluer une réglementation ancienne

La taille minimum de capture est un outil créé en ... 1829, par le roi Charles X !

... avec des conséquences néfastes à long terme reconnues par les scientifiques.

Sélection génétique involontaire causée par la taille minimale de capture

- > Baisse de la taille des individus,
- > Baisse de la croissance annuelle,
- > Diminution de l'âge de maturité.

Sélection naturelle

Sélection par taille minimale de capture

Remise à l'eau obligatoire (0-60 cm) Prélèvement autorisé (60-90 cm) Remise à l'eau obligatoire (90-130 cm)

Pour protéger les gros poissons

Attention aux idées reçues

FAUX « Comme chez l'homme, les vieux poissons ne se reproduisent plus ! »

VERDIF S'agissant d'une espèce de grande taille à forte longévité (+ de 15 ans), le brochet répartit son effort de reproduction sur de longues années.

Les gros brochets :

- > Sont les **meilleurs géniteurs** en produisant des oeufs plus nombreux et plus fournis en réserve nutritive,
- > Ont des taux de **croissance élevés**,
- > Sont les **plus robustes** faces aux extrêmes climatiques.

Pourquoi ?

Pour préserver les poissons trophées et mieux protéger les populations de brochet, tout en conservant la possibilité de prélever quelques individus.



La Yole Hamoise souffle ses 25 bougies

Pour fêter l'évènement, le club d'aviron a organisé une belle régates de 1 000 mètres sur la Moselle en accueillant des compétiteurs de Liverdun, Metz, Mittersheim, Pont-à-Mousson et Toul. Ils étaient 130 participants avec 80 bateaux sur

l'eau. Sur la photo des Officiels, Paul Mazzoni , président du club pendant plus de 20 ans, pose avec un cliché représentant la cérémonie de la 1ère pierre du Cercle Nautique.



Le Judo Club Hamois célèbre sa championne

Bravo à Nohea Ritter avec l'équipe de Moselle, vice-championne interdépartementale du Grand Est par équipes Benjamines, le 16 avril dernier à Contrexéville.



- Football -

Les tribunes du stade ont été aménagées

De beaux sièges aux couleurs du club de foot "l'AS Basse-Ham" ont été installés dans les gradins du terrain de foot synthétique. Ce sont en tout 462 places jaunes et bleues qui vont permettre aux supporters de profiter d'un confort supplémentaire pour venir encourager leur club préféré ! Cet investissement s'élève à 12 500€HT.





Les amoureux de la marche à la découverte de Basse-Ham

Parallèlement à la course “Les Foulées Hamois”, 2 marches étaient organisées par l’association locale “Les Sabots Hamois”. 5 ou 12 km au choix pour découvrir les espaces verts et bleus de la commune.

350 marcheurs se sont inscrits pour partir à la découverte de Basse-Ham, de sa forêt et de ses étangs.

“Les gros marcheurs sont là dès l’ouverture, entre 8h et 9h30 souligne Viviane Devliegher, présidente de l’association. C’est une marche populaire où nous avons des habitués !” Mais c’est également l’occasion pour certains de découvrir des espaces jusque-là inconnus tel un groupe venant de Kœnigsmacker qui s’était attaqué au circuit de 12km : “On ne soupçonnait pas la proximité des étangs avec certains lotissements. C’est varié ! On reviendra !”.

Ces circuits sont proposés par un membre du club hamois avec balises, tracés et points de ravitaillement pour que les participants ne manquent de rien.

Sur le site, les Sabots Hamois ont également assuré la restauration : “Nous sommes 35 bénévoles sur place pour la restauration mais aussi le ravitaillement. Cette année, en plus des habituels sandwiches chauds et frites, nous avons proposé des «flamms» cuites sur place” commente la présidente du club.

Après les plaisirs de la marche, un bon repas est toujours appréciable et bienvenu !





Mariage

Tous nos voeux de bonheur à Alicia FRANTZ
et Gaëtan DUPEUBLE qui se sont unis le
samedi 1er avril 2023.



Naissance

Bienvenue à Gianna

Née le 18 avril 2023 à 10h41 dans le foyer
de KRIEG Marine et ANTOINE Gaetan.



Bienvenue à Elena

Née le 7 mai 2023 à 22h28 dans le foyer
de KNEMP Mélanie et SCHEIL Jonathan
et de son grand frère Hugo.





“Karine beauty salon” Une nouvelle enseigne dans la commune

Après avoir été nounou durant 18 ans, Karine Klein retrouve son 1er métier : l'esthétique. Forte d'une expérience de 12 ans dans le domaine et après avoir suivi de nouvelles formations, Karine a ouvert son institut à son domicile, au 4 rue des lilas.

Les soins proposés sont les suivants : ongles, soins visage et corps, beauté des pieds, épilation.

Les rendez-vous sont à prendre exclusivement par téléphone ou via sa page Facebook.

Tél : 07 86 58 83 23



Karine beauty salon

Nouveau chez “Vanessa T.” : un vélo infrarouge pour galber sa silhouette

L'institut de soins et beauté « Vanessa T. » situé 8 place Auguste Renoir propose depuis peu la pratique d'un vélo infrarouge qui permet de brûler jusqu'à 1 300 calories en 30 minutes.

La personne s'allonge dans l'appareil pour pédaler. Pendant une séance, les infra-rouges et le vide d'air (cabine fermée des pieds à la taille) associés au pédalage brûlent 4 fois plus vite de calories en comparaison à un sport traditionnel.

Le vélo infrarouge permet de galber la silhouette, de gommer la peau d'orange, de travailler le cardio et de se débarrasser des toxines stockées dans le corps.

Dans cette salle dédiée de l'institut, une douche est à disposition. Il faut juste prévoir un maillot de bain.

Tarifs : 40€/séance - 350€ / 10 séances

600€ : 20 séances - 900€ : 30 séances

Tél : 09 72 38 06 63 ou app.kiute.com/l_institut-vanessa-t.



L'institut Vanessa T





AMBRE

Passionnée de nature et d'animaux

Depuis son plus jeune âge, Ambre évolue au sein des Equidés Hamois, association locale dédiée au cheval. Elle est passée de simple monteuse à ses débuts à salariée du club et s'occupe désormais et avec passion des chevaux adoptés par l'association ou confiés en pension par des propriétaires extérieurs, mais aussi d'autres pensionnaires ! Rencontre avec cette jeune femme comblée au milieu de sa joyeuses ménagerie.

Ambre, comme on dit : vous semblez faire partie des meubles ici...

Oui, je suis à ma place ! J'ai eu pas mal d'expériences différentes côté emploi mais rien ne me convenait. J'avais besoin d'être dehors et au contact des animaux ! Dans ma famille, ma grand-mère, ma mère ont toujours eu des animaux. Avant ma naissance, ma mère s'est même occupée d'un lionceau qu'elle avait recueilli auprès d'un cirque. Quand j'étais petite, des amis avaient des chevaux et il n'était pas rare que je rentre à poney de l'école !

Au club, il y a des chevaux et d'autres résidents. Qui sont-ils ?

Il y a 19 chevaux et poneys, 1 âne, 1 bouc, 10 poules et 1 coq, 2 chiens et 1 lapin ! Parmi eux, il y a mon cheval Tango et Pixel ma chienne. Depuis peu, nous avons dû nous séparer d'ALANA une jument de 13 ans qui a eu un accident qui lui aura laissé trop de séquelles. C'était ma première collègue, elle était arrivée ici à 1 an. Elle a participé à l'arrosage des plantes de la commune, aux centres de loisirs, aux cours etc... Elle était faite pour l'attelage, tous les enfants du village la connaissent.

A quoi ressemble une journée type ici ?

Le matin, après un tour pour voir tous les animaux, j'ouvre les habitats pour que chacun puisse profiter de son espace, je les nourris. Pour les chevaux, il y a les balades dans la carrière. Si un animal est malade, j'apporte les premiers soins. Il m'est même arrivé de dormir sur place auprès d'un malade. Mais une chose est sûre : les journées ne se ressemblent jamais !

Est-ce qu'on arrive à se couper de son travail quand on rentre chez soi ?

En fait, quand vous exercez un métier-passion c'est presque impossible ! Ici, je ne compte pas mes heures et même quand je ne travaille pas, je passe faire un petit tour pour voir les animaux et mon cheval (sourires). Ici on se sent bien !



Ambre et son frère Killian en cariole



Tango

“Mon chien de 700 kilos”

Un des plus beaux souvenirs d'Ambre c'est quand elle a adopté son cheval Tango il y a environ 10 ans. Entre eux, ça a matché tout de suite ! C'est depuis devenu le chef du troupeau. C'est un peu son “chien de 700 kilos” comme elle le dit !



Moment câlin avec Shweppes



« De Gueules à l'église d'argent » : histoire du blason de Basse-Ham

Voilà plus de 60 ans que Basse-Ham arbore fièrement son blason rouge et blanc. Jean-Michel Kurth vous propose pour cette nouvelle page d'histoire hamoise de vous révéler son origine et sa signification.

« Comme nos vieilles familles, nos communes doivent avoir leurs armoiries. Ce sont leurs lettres de noblesse. En ces blasons revivra, en raccourci, l'essentiel de notre histoire locale, si variée et si tourmentée. » Cette phrase, c'est Robert Schuman, alors Ministre des affaires étrangères, Député de la Moselle et Président de la société d'histoire et d'archéologie qui la cite, au sortir de la seconde guerre mondiale.

En février 1948 est alors créée la Commission Départementale d'Héraldique. Ainsi, de 1949 à 1960, de nombreuses communes mosellanes ont désormais leur blason. C'est le 14 janvier 1960 que cette commission arrête un projet pour Basse-Ham.

Le conseil municipal réuni le 7 juillet 1960 accepte ce projet mais souhaite que figure sur le blason la Médaille de la Croix de Guerre avec étoile de bronze reçue par la commune.

Le blason est imaginé par le dessinateur héraldique Albert Haefeli, qui a également créé tous les blasons du département. A noter que l'héraldique s'associe à un langage spécifique pour décrire les blasons et armoiries.



**DESCRIPTION
DU BLASON**
« De Gueules à
l'église d'argent »

De Gueules

Nom de la couleur rouge choisie pour le fond du blason

> Signification : La valeur du désir de servir la patrie

D'argent

Correspondance à la couleur blanche

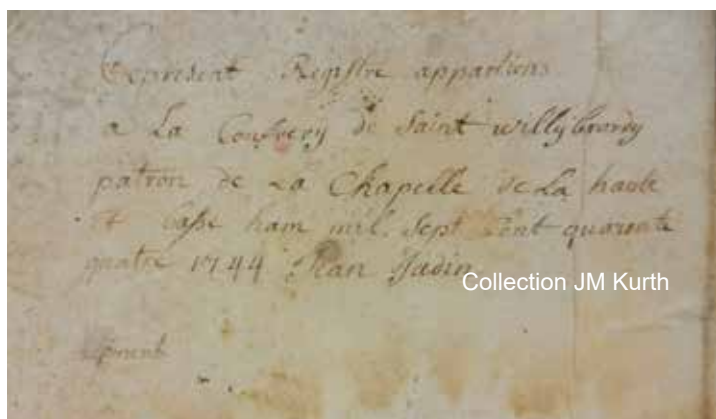
> Signification : La valeur de la pureté et de la sagesse

Le dessin représente la façade de la basilique St Willibrord d'Echternach. Le St patron de l'église est St Willibrord et sous la pointe, on retrouve donc la Croix de guerre.

Quel lien entre la commune et la basilique d'Echternach ?

D'après l'historien luxembourgeois Camille Wampach, la croix de chemin ou Bildstock située côté morgue et celle devant le petit oratoire Notre Dame avenue de Nieppe pourraient représenter la limite du domaine de l'abbaye d'Echternach. Sur les deux, nous retrouvons l'évêque St Willibrord.

Celui-ci a donné son nom à une confrérie en 1744, sorte de «Secours catholique» qui existait en la paroisse de Ham. On peut lire sur le registre ci-dessous : « Confrérie de St Willibrord, patron de la Chapelle de la Haute et Basse-Ham ».



Pour la petite histoire, sachez qu'une des 3 cloches de l'église réalisée en 1894 par le fondeur Bour de Metz se nomme également St Willibrord.

Pourquoi Basse-Ham a-t-elle reçu une médaille ?

Le 1er juillet 1948 à Paris, le député Max Lejeune déclare Basse-Ham comme : « Village très éprouvé par les bombardements et dont la population eut à déplorer 15 tués, 5 blessés, 18 déportés, 7 expulsés a remporté toutes ses épreuves avec un courage digne d'éloge. » (CITATION – décision 42).

1 an plus tard, le 16 juin 1949, le colonel Labarbarie remet la Croix de Guerre avec étoile de bronze à la commune.

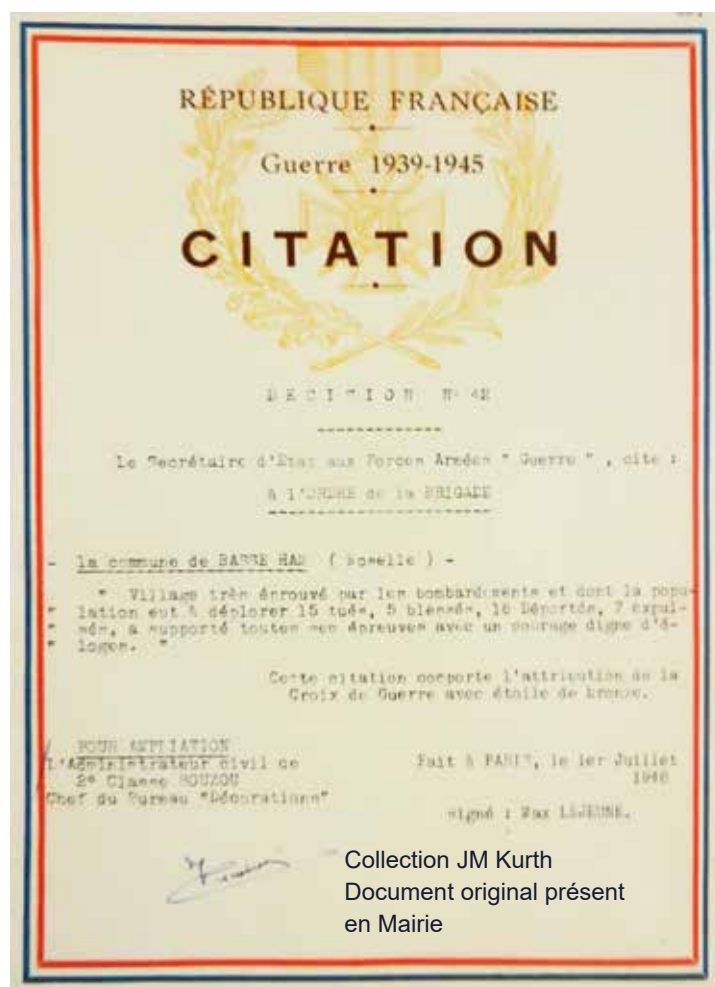


En haut : la basilique d'Echternach au Luxembourg

Ci-contre : La Croix de Guerre avec étoile de bronze.

Ci-dessous : La citation officielle liée à l'attribution de la médaille.

Page précédente : le Maire Louis Grainetier tient le coussin avec la Croix de guerre remise par le Colonel Labarbarie.



Un composteur pour tout changer !

Que chacun puisse réduire au maximum ses déchets domestiques en les compostant de manière autonome, c'est la volonté de l'Agglo depuis de nombreuses années. C'est pourquoi, elle encourage tous les habitants de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, à opter pour un composteur dans leur jardin ! Elle en propose dans ce sens la vente à prix préférentiel.

Celui-ci est en bois et d'une capacité de 600 litres environ. Il contient un couvercle rabattable sur le dessus et 2 portes démontables sur le devant : une pour faire respirer le compost et ainsi l'aider à se former (partie supérieure) et une autre pour utiliser le compost prêt à l'emploi (partie inférieure).



Après une déduction du prix de 50% prise en charge par l'Agglo, le composteur est vendu à 30€ à chaque foyer qui en fait la demande. La commande se fait en ligne via le site de l'Agglo (www.agglo-thionville.fr, rubrique Gestion des déchets/compostage).

Une fois votre composteur acheté, la commune de Basse-Ham vous rembourse la moitié de sa valeur d'achat, soit 15€. Il faut pour cela déposer une facture acquittée et 1 RIB en Mairie.

Grande nouveauté cette année : ce composteur est fabriqué localement ! C'est effectivement l'ESAT (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail) "L'Envol" de Bertrange qui est en charge de sa construction.

>>> Pour rappel, vous pouvez retrouver le guide complet du compostage de l'Agglo sur notre site www.basse-ham.fr rubrique Pratique/Déchets pour connaître quels déchets de la maison et du jardin déposer dans votre compost.

Composter permet de réduire 30% du volume de votre poubelle !



RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DE L'ETE A NAUTIC'HAM SUR NOTRE SITE Rubrique «A LA UNE» / Toutes nos Actualités.



Bonus Vélo : prolongation jusqu'à fin 2023

Que vous achetiez un vélo à assistance électrique ou un classique, vous pouvez bénéficier d'aides de l'Etat.

Depuis le 1er janvier dernier, celles-ci ont été prolongées jusqu'au 31 décembre 2023.

Les seuils d'éligibilité ont également été revus à la hausse pour pouvoir favoriser les familles les plus défavorisées. Pour en bénéficier, vous devez déposer votre demande sur :

primealaconversion.gouv.fr dans les 6 mois qui suivent la date de facturation du vélo.

Une autre aide existe comme nous vous en avons parlé dans le Mag'9 : la prime à la conversion. Pour rappel, celle-ci peut être obtenue par une personne qui rend un véhicule « polluant » (voiture, camionnette...) au profit d'un véhicule plus vert (vélo électrique, vélo cargo...).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le vélo est le moyen de transport individuel électrique le plus vendu en 2022. Il devance la trottinette en 2ème position et la voiture qui arrive à la 3ème marche.

C'est le Vélo à Assistance Electrique qui bat tous les records avec 738 000 unités vendus.

A l'inverse, le vélo classique perd des points. Une tendance due également à la baisse des ventes de vélos pour enfants et de vélos d'entrée de gamme.

Source : Union Sport & Cycle / Union des entreprises de la filière du sport, des loisirs, du cycle et de la mobilité active.



Soutien aux aidants et aux tuteurs familiaux

Vous vous occupez d'un proche dépendant âgé ou en situation de handicap ? Des dispositifs d'information et de soutien sont là pour vous conseiller face à cette situation.

• ACTIVE

Vous vous posez des questions sur les mesures de protection existantes, le juge de tutelle, les responsabilités qui incombent à un tuteur, vos obligations si vous avez été mandaté etc... Vous pouvez être renseigné au Tribunal d'Instance de Thionville, le 1er vendredi de chaque mois de 9h à 12h. Services gratuits.

Contacts :

Tél : 07 69 01 76 48

Par courriel : infotuteurfamilial@active57.fr

Par courrier : 2 rue Thomas Edison 57 070 METZ

Via le site : www.active57.fr

• PLATEFORME DE REPIT 57 – PR57

Dédiée à tous les aidants qui accompagnent un proche et qui ont besoin :

- De soutien psychologique : séance individuelle avec un psychologue,
- De coup de pouce : modules de formation pour mieux accompagner son proche, conseils en ergothérapie, relayage ou répit à domicile pour prendre du temps pour soi pendant que votre proche est pris en charge,
- D'échanger : café des aidants pour des moments conviviaux avec d'autres aidants et des professionnels à votre écoute,
- De moments différents avec le proche dépendant : ateliers aidants-aidés...

Les demandes d'information sont gratuites mais les solutions de répit peuvent donner lieu à une participation selon la prestation choisie.

Plateforme de répit 57 – bâtiment Technisud

11, rue Saussaie en Mi-Terre

57130 JOUY-AUX-ARCHES

Tél : 03 87 38 93 87 (Du lundi au vendredi, 9h-12h30 / 13h30-17h)

Courriel : repit57@fondation-bompard.asso.fr



Recensement citoyen : obligatoire pour tous les jeunes Français de 16 ans

Le Relais Petite Enfance dans l'Agglo

Situé au 19 rue St Hubert à Thionville, le Relais est un lieu d'information sur tous les modes d'accueil du territoire ouverts aux parents, futurs parents, assistants maternels et gardes à domicile.

Garde à domicile ou en MAM, accueil collectif, garde d'urgence, enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique... Le Relais apporte des réponses aux questions que peuvent se poser les familles et les professionnels de l'enfance.

Il propose également des Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) autour du jeu et de rencontres avec d'autres enfants et adultes. L'accès est gratuit !



Retrouvez toutes les infos sur : agglo-thionville.fr



LE SQUARE Pour les 0-4 ans

29, boulevard Jeanne d'Arc à Thionville

Mardi : 14h-17h30

Mercredi et jeudi : 9h-11h et 14h-17h30

Tél : 03 82 34 11 88

Mail : le.square@agglo-thionville.fr



LA RECRE DES BEBES Pour les 0-6 ans

7, boucle des Prés St-Pierre à Thionville

Lundi : 14h30-17h

Mardi et vendredi : 9h-12h

Tél : 03 82 34 08 03

Mail : recresdesbebes@maisonprevert.fr

Faire le recensement citoyen c'est permettre à un jeune d'obtenir une attestation lui permettant :

- de participer à un concours ou un examen avant ses 18 ans,
- d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté. Celle-ci est obligatoire pour un jeune dès 18 ans qui souhaite s'inscrire à un examen ou au permis de conduire,
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à sa majorité.

Le recensement doit être fait dans les 3 mois qui suivent les 16 ans. La situation peut toutefois être régularisée jusqu'à l'âge de 25 ans.

La démarche se fait à la mairie de la commune de domicile par le jeune lui-même ou par l'un de ses parents en apportant les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Livret de famille,
- Justificatif de domicile.

Pour tous renseignements : www.service-public.fr ou contacter la mairie au 03 82 56 22 25.

Agenda

Juin

- **Groupe scolaire - Place de la République**

17 : Fête des écoles - APE

23 : Fête de la musique - Orchestre d'harmonie

- **Gymnase Marcel Hitz**

20 : Fête de d'année - Gym club

24 : Tournoi de fin de saison Badminton club

- **Centre équestre**

25 : Fête du cheval - Equidés hamois

- **Nautic'Ham**

17 : Tournoi de Tarot

25 : Salon du nautisme

Juillet

- **Salle des fêtes**

16 : Marche IVV - Sabots hamois

21 : Fête nationale décalée - Mairie CAH

- **Gymnase Marcel Hitz**

1 : Tournoi des familles - Elan Kobhéen

- **Nautic'Ham**

1 : Concert - Orchestre d'harmonie

2 : aiMe comme Moselle - Marché MOSL

8 : Concert pop rock - Team

9 : Découverte du modélisme

15 : Concert variété internationale - Calypso

16 : Rassemblement de voitures anciennes

22 : Concert pop rock soul - Soul brothers

29 : Concert pop rock groove - Les Roosters

Août

- **Nautic'Ham**

5 : Concert classique flamenco jazz manouche -
Luna en sol - Le Maestrio

12 : Concert musiques irlandaises rock standards
américains et anglais - Potofeu

19 : One man show - Julien Strelzyk

26 et 27 : Ninja Parc

27 : Régate Cap 250

- **Gymnase Marcel Hitz**

6 : Tournoi Didier Mallinger - ASBH

13 : Challenge Renaissance - ASBH

- **Salle des fêtes**

24 : Don du sang

Septembre

- **Nautic'Ham**

2 : Concert pop R'n'B afro - Naïmba

2 et 3 : Portes ouvertes Yole hamoise

10 : Bulky games

